Vandebrouck lança à la tête de Tawen deux bobines et celui-ci convient en avoir lancé une autre à son rattacheur.

La dispute semblait, après cela, terminée, mais une heure plus tard, Vandebrouck, devenu tout à coup furieux, s'élança sur son bacleur, le prit à la gorge, le renversa sur ses genoux et lui porta de nombreux coups de poing à la tête et avec une telle violence que Tawen perdit connaissance.

Le soir venu, ce dernier regagna péniblement son domicile rue de la Descente des Courses, et comme il se plaignait de vives douleurs à la tête, ses parents lui conseillèrent de se coucher.

Le lendemain matin, son état paraissant plus grave, on chercha un médecin qui déclara que s'il ne survenait pas de complications, un repos d'environ deux mois lui serait néanmoins nécessaire pour son complet rétablissement.

Dans la journée d'hier, Tawen a perdu plusieurs fois connaissance et son état n'est pas sans laisser de vives inquiétudes. La gendarmerie a ouvert une enquête. Nous tiendrons nos lecteurs au courant.

Ivrogne irascible

Dimanche vers 11 heures 1/2 du soir, le nommé Fortuné V..., 25 ans, né à Halluin, entra au cabaret tenu par M. Florin, rue Verte, 77, et demanda à boire.

Sur le refus qu'on lui opposa l'ivrogne chercha querelle aux consommateurs présents.

M. Florin mit l'individu à la porte. Il rentra à nouveau et s'accrocha au cabaretier dont il déchira les vêtements ainsi que ceux de sa jeune fille, il brisa également trois chopes.

Les agents Dumortier et Binot prévenus vinrent cueillir Fortuné V..., qu'ils déposèrent au violon.

Adjudication

Hier après-midi, il a été procédé dans l'une des salles de l'Hôtel-de-Ville, à l'adjudication des travaux pour la construction d'un nouveau clocher à l'église de la Croix-Rouge.

Le devis s'élevait à 44.273,73, la somme à valoir comme imprévus à 4.600 francs et le cautionnement à fournir 1.600 fr.

Trois soumissionnaires se sont présentés: MM. Desodt-Hec, qui a fait un rabais de 0,25 centimes 0/0; Masquelier 3,75 0/0, et Bourgeois Jules; ce dernier adjudicataire avec un rabais de 8,75 0/0.

Arrestation

Le garde-champêtre Leruste a arrêté, pour outrage public à la pudeur, outrage rebellion et ivresse, le nommé J.-B. B..., rattacheur rue de la Malcense.

Accident à un vélocipédiste

Dans la soirée de dimanche, M. Emile Cambier, 28 ans, employé de commerce, demeurant à Roubaix, boulevard de Paris, descendait le boulevard Gambetta en vélocipède [illegible] un peu au-dessus du pont il vint heurter l'un des gros tuyaux destinés à la canalisation des eaux potables.

Dans sa chute il se fractura la jambe gauche et se fit des contusions multiples au bras droit et sur diverses parties du corps. Le blessé était accompagné de son père M. Alfred Cambier, qui le fit reconduire à son domicile.

Accident

Hier matin, une ouvrière de l'établissement de M. Jules Desurmont, rue de Bradford, qui s'était approchée sans nécessité du monte-charge, a eu le pied droit comprimé entre celui-ci et l'encadrement.

Le docteur Bernard qui lui a donné les soins nécessaires, n'a pas constaté de fracture, mais des meurtrissures qui nécessiteront un repos d'environ un mois.

HUILE DU CONGO baume végétal parfumé p' conserver les cheveux.

Le concert de la Place Thiers

La fanfare du Petit-Château qui s'est fait entendre dimanche après-midi sur le kiosque de la place Thiers a obtenu un grand succès, d'ailleurs bien légitime.

Cette société, sous l'habile direction de M. Paul Mager, a rendu d'une façon parfaite, les différents morceaux inscrits au programme et tout particulièrement: *Coppélia*, de Léo Delibes; la *Marche aux Flambeaux*, de Meyerbeer et une *Gavotte*, de Moll.

Tir à l'arc à la perche

Une animation extraordinaire régnait Dimanche après-midi dans le chemin des Carliers, par suite de l'inauguration de la nouvelle perche de la Société Les Francs tireurs tourquennois, 166 tireurs ont pris part à ce tir.

En voici les résultats: 1er grosse poule 35 fr. à M. Mahieu Louis — 2me grosse poule 35 fr. à M. Monisgue Pierre, tous deux de Tourcoing.

Une poule de 20 fr. à M. Ferret de Roubaix, et une autre de la même somme à M. Donnaret de Mouscron.

Le dernier oiseau d'une valeur de 20 a été abattu par M. L. Welcomme de Roubaix, les deux avant-derniers abattus chacun de 10 fr. à MM. Legrand et Lefebvre de Belgique.

CROIX

Incendie. — Un incendie s'est déclaré dimanche, vers une heure et demie du matin, dans le tissage de M. Edmond Véret, fabricant de serviettes, boulevard de la Chapelle, à Croix.

En un clin d'œil, l'usine a été la proie des flammes.

Les dégâts, évalués à 4,000 francs pour les marchandises et à 15,000 fr. pour les bâtiments, sont couverts par une assurance.

Vol

Des malfaiteurs se sont introduits dans la nuit de samedi à dimanche chez Mme veuve Popelier, contour de l'Eglise Saint-Pierre au Créchet, où après avoir bouleversé tous les meubles du premier étage, ils ont enlevé du tiroir d'une table de nuit une boite contenant 100 fr. en pièces d'argent.

Dans une autre boîte, ils ont pris cent francs en pièces de vingt francs.

Les malfaiteurs ont pénétré chez Mme Popelier, passant par des maisons voisines, en construction.

WASQUEHAL

Médaille coloniale

Nous apprenons avec plaisir que M. Alexandre Damez, secrétaire de la Mairie de Wasquehal, ex-sergent major au 3e régiment de tirailleurs algériens, vient de recevoir, par décret du ministre de la guerre, la médaille coloniale instituée par la loi du 26 juillet 1893, pour les campagnes qu'il fit en Algérie et en Tunisie. Nos félicitations à M. Damez pour cette distinction flatteuse.

UN ENFANT ÉCRASÉ

A Lys-lez-Lannoy

Dimanche vers dix heures du matin, la voiture de M. Braquaval-Carette, cultivateur à Toufflers, conduite par son domestique, M. Léon Garminck, passait à Lys, au hameau du Fresnoy.

Un enfant de M. Victor Verriest, Henri, âgé de deux ans, trompant la surveillance de sa mère, se sauva dans la rue au même instant. Le cheval le renversa d'un coup de pied et une des roues de la voiture lui passa sur la poitrine.

On s'empressa de relever le pauvre enfant; il portait une large blessure à la tête et la poitrine était défoncée; moins de cinq minutes après, l'enfant était mort. On conçoit la douleur des parents.

Comme le domestique de M. Braquaval paraissait vouloir continuer sa route, des voisins arrêtèrent la voiture et le domestique fut conduit à la mairie de Lys par le garde Delahousse, en attendant l'arrivée de la gendarmerie de Wattrelos, qui vint à deux heures et demie, et, après enquête, fit relâcher Garminck.

On dit que c'est en voulant éviter deux enfants, qui jouaient d'un côté de la route, que le cheval a renversé le petit Verriest qui se trouvait de l'autre côté.

LILLE

Accidents

Hier, vers dix heures du matin, M. Flahaut Charles, 46 ans, manœuvre, rue du Plat, travaillant chez M. Wargny, fondeur rue de Valmy, préparait une pièce pour faire un gros moule quand il glissa et se fractura plusieurs côtes. Il a été transporté à l'hôpital Saint-Sauveur.

— En rentrant hier soir vers 10 heures à son domicile rue de la Clef n° 8, M. Dusouler J.-B., charretier, a perdu l'équilibre et est tombé dans l'escalier. Il s'est fait dans sa chute des contusions aux hanches. Après avoir reçu les soins du docteur Guibetr, il a été admis à l'hôpital St Sauveur.

— M. Léon Petit, 45 ans, rue Magenta, 41, était occupé hier mardi à décharger une voiture d'orge chez M. Binault, rue d'Arcole.

Les sacs qui pèsent 90 kilos étaient montés au magasin à l'aide d'un treuil; M. Petit surveillait l'ascension d'un chargement lorsque la corde du treuil se brisa et le sac vint tomber sur la tête de l'ouvrier, d'une hauteur de six mètres.

Le pauvre homme fut renversé du coup; on le releva aussitôt et on le transporta à la Charité.

Son état est très grave.

Un ivrogne brutal

L'état de M. Louis Derveaux, hospitalier à l'Hôpital général s'est légèrement amélioré. On se souvient que ce vieillard a été projeté du car à vapeur par le nommé Deraet, cocher.

Ce dernier a été mis à la disposition du parquet. Derveaux est dans un état de prostration qui n'a pas permis de l'interroger utilement. M. le docteur Wertheimer déterminera ce matin les causes de l'état comateux dans lequel il se trouve.

Vol avec escalade et effraction

M. Marescaux, cordonnier, 34, rue du Faubourg de Béthune est venu déclarer hier à 11 heures 1/2 du soir, à M. Queutier, commissaire de police de service à la permanence que pendant son absence des voleurs s'étaient introduits chez lui et lui avaient enlevé une certaine somme d'argent.

Voici quelques détails sur ce vol commis avec une audace peu commune et par des malfaiteurs qui semblent être parfaitement renseignés sur les habitudes de M. Marescaux.

Ce dernier quittait son domicile, hier après-midi, vers quatre heures, avec sa femme et sa fillette, pour faire l'achat de fournitures.

Il ne rentra chez lui que vers dix heures du soir et constata qu'en son absence des voleurs avaient mis sa maison au pillage.

Les armoires étaient ouvertes et le linge était éparpillé sur le plancher; vivement M. Marescaux, qui avait déposé dans une chiffonnière une somme de cinquante francs en pièces de cents sous qu'il destinait au paiement de son loyer, mit la main à l'endroit où il avait caché son argent. Le magot avait disparu.

Pour pénétrer dans sa demeure, les voleurs ont escaladé le mur du jardin qui mesure deux mètres de hauteur, et après avoir opéré leur descente par le toit d'un poulailler, ils ont fracturé la porte de sa cuisine et fouillé tous ses meubles.

M. Queutier s'est rendu aussitôt sur les lieux pour constater le délit. Malgré les recherches les plus minutieuses il n'a rien trouvé qui puisse mettre la police sur les traces du malfaiteur.

Le locataire du second étage qui était rentré avant M. Marescaux, n'a rien entendu.

Les vols

Ducret Marie, 49 ans, couturière, était en traitement depuis environ six mois à l'hôpital Saint-Sauveur. Entièrement guérie elle devait sortir hier, mais pour remercier l'administration des hospices des soins qui lui avaient été donnés elle ne crut mieux faire qu'en enlevant une taie d'oreiller, une chemise et six œufs. La voleuse a été immédiatement déférée au parquet.

LE NORD

UN DÉRAILLEMENT

sur le chemin de fer des Flandres

A BERGUES

Un accident de chemin de fer dont les conséquences, fort heureusement, n'ont pas été très graves, s'est produit lundi matin, à Bergues.

Voici dans quelles circonstances:

Le train n° 4, de la nouvelle ligne des Flandres, qui dessert Hondschoote et Bergues, et qui arrive en cette dernière ville à 6 h. 56 du matin, a déraillé en arrivant en gare à Bergues.

Le train arrivant à toute vitesse se jeta sur le butoir qu'il brisa, et, déraillant, alla rouler jusque sur la chaussée.

Le choc fut très violent, la locomotive et le tender furent renversés et gisent sur la route de Quaëdypre.

Tous les voyageurs ont ressenti une forte secousse et, sauf un, le sieur X..., qui a été assez gravement contusionné à la tête et à la poitrine, ils en ont été quittes pour quelques contusions sans gravité et une émotion fort légitime.

L'enquête ouverte sur les causes de l'accident les déterminera sans doute et fera la part des responsabilités. Plusieurs versions courent sur ces causes.

On attribue la grande vitesse avec laquelle le train serait entré à Bergues, à la rupture d'une goupille, le frein n'ayant pu dès lors fonctionner.

D'après une autre version, le mécanicien aurait oublié de donner au serre-frein le signal voulu et rien n'aurait été fait ainsi pour ralentir la vitesse du train.

Des deux hypothèses laquelle est la vraie? C'est à l'enquête de le dire.

Inutile de dire que cet accident a jeté une vive émotion à Bergues et que la foule ne cesse de stationner aux environs du lieu où il s'est produit.

Les dégâts purement matériels sont assez importants. La machine et plusieurs wagons ont été détériorés, et la voie à l'endroit de l'accident aura besoin de fortes réparations.

Mais il est d'autres dégâts aussi dont le chiffre est assez élevé, ce sont ceux subis par les nombreuses marchandises de toutes espèces que contenait le train.

TRIBUNAUX

Conseil de guerre de Lille

Séance du 27 Mai 1895

Queste Cyr, soldat au 33e régiment d'infanterie, désertion, 6 mois de prison. — Emile Geyer, soldat au 19e chasseurs à cheval, désertion à l'intérieur, 2 ans de prison. — Jules Millico, soldat au 145e d'infanterie, désertion à l'intérieur, 2 ans de prison — Bacq Léon, soldat au 145e d'infanterie, désertion à l'intérieur, 3 ans de prison — André Pesshong, 2e canonnier-conducteur au 15e d'artillerie, lacération volontaire d'un effet à lui confié pour le service, 2 mois de prison. — Farrands Frédéric, soldat au 43e d'infanterie, refus d'obéissance et outrages envers son supérieur, 2 ans de prison — Moy Emile, soldat à la 1re section d'infirmiers militaires, outrage public à la pudeur et ivresse, 6 jours de prison. — Bégaries Pierre, jeune soldat du recrutement de Tarbes, insoumission, acquitté.

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 27 mai 1895

LILLE

Coup de couteau. — Le lundi 20 mai, vers 9 h. 1/2 du soir, deux jeunes gens, Martinache Gaston et Léon Lambert se promenaient sur la place Sébastopol, au milieu des baraques qui y étaient installées. Ils avaient fait la rencontre de deux femmes. Un autre jeune homme de 20 ans, charretier, nommé Henri Carrier, qui avait courtisé jadis une des demoiselles, eut une discussion avec les deux amis. Lambert employa de suite un argument frappant et lança son poing dans la figure de Carrier. Au même moment il perdait sa casquette. Un rassemblement s'était formé et un jeune rattacheur de 18 ans, Casimir Delhaye, se baissa pour ramasser la casquette de Lambert. Carrier, devenu furieux lui enfonça son couteau dans le dos.

En somme, l'affaire n'était pas aussi grave qu'on l'avait pensé tout d'abord. Carrier n'est pas mal noté; le tribunal l'a condamné à dix jours de prison.

LAMBERSART

Beau-père et gendre. — Léon Pionnier, 38 ans, est bien noté et n'a jamais subi de condamnation. Il a épousé il y a quelques années une demoiselle Dambach, de Lambersart, qui, paraît-il, ne lui rend pas la vie fort agréable. Les beaux-parents se sont mêlés des querelles du ménage. C'est ce qui paraît avoir amené la scène regrettable, qui conduit Pionnier sur les bancs de la police correctionnelle.

Vers une heure, il y a quelques jours, les gardes entendaient crier « au secours! » cour Pollet. Ils s'y rendaient et constataient que Pionnier venait de frapper son beau-père d'un coup de serpe dans le dos.

Le Tribunal a condamné Pionnier à dix jours de prison.

MARCQ-EN-BARŒUL

Vol d'une montre et coups. — Le 20 mai, Louis Billot, journalier à Marquette et Léon Vienne, maçon, à Wambrechies, rencontraient un ancien camarade de chantier, Joseph Scholdeman, âgé de 51 ans, qui leur apprenait qu'il était dans la misère et depuis six semaines sans travail. Ils lui offraient une chope et l'on commençait une partie de boules à l'estaminet de la Botte d'Or.

Tout à coup, Vienne s'apercevait que sa montre avait quitté sa poche et il allait s'informer auprès de la fille du cabaretier, Céline Stop, si elle ne l'avait pas vue.

Pendant ce temps Billot disait à Scholdeman: nous n'étions que deux ici, la montre de Vienne a disparu, c'est toi qui l'a prise. » Scholdeman répondit par des coups à cette interpellation en refusant de vider ses poches. Pendant qu'il tenait son adversaire, il lançait sous un banc, où on les retrouva, sa blague à tabac dans laquelle il avait caché la montre.

Il prétend n'être pas coupable du vol et dénonce Billot comme en étant l'auteur.

Le tribunal a condamné Scholdeman à 1 mois de prison.

ARMENTIÈRES

Vol au comptoir. — Louis Regnault, 23 ans, de Calais, entrait le 18 mars, vers 8 heures 1/2 du matin au cabaret tenu par M. Hippolyte Bossaert. Pendant que la cabaretière était à sa cuisine, Regnault se croyant seul plongea la main dans le comptoir où le cabaretier avait déposé de la monnaie en se levant. Une femme de journée avait aperçu le voleur que M. Bossaert arrêta et remit aux mains de la police.

Le tribunal a condamné Regnault à 4 mois de prison.

TRIBUNE PUBLIQUE

Les ouvriers d'art

A Monsieur le Rédacteur,

Dans le numéro de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* portant la date du 24 mai courant, j'ai lu l'article suivant:

« *Le concours d'ouvriers d'art qui a pour but l'exemption de deux années de service militaire a eu lieu le 22 avril dernier. J'ai appris que plusieurs candidats avaient obtenu la faveur de commencer leur concours le 14 mai.*

» *Le jury ne pourrait-il nous renseigner si nous allons être obligés de recommencer notre concours.*

» *Si non, que le jury veuille bien nous dire pourquoi cette faveur a été accordée à certains d'entre nous.*

» *En vous remerciant, etc Signé Jules Debocke, 247, rue des Longues-Haies.* »

Voici ma réponse:

L'examen, du 22 avril dernier, des candidats dont il est ci-dessus question, était définitif, mais à la date du 24 avril l'un des membres du jury d'Etat, a reçu une lettre d'un candidat protestant contre une fraude commise par deux candidats ouvriers d'art à propos de l'exécution de la pièce imposée au concours, et par cette lettre il demandait que l'on fit une enquête.

Quelques membres du jury prirent des renseignements, reconnurent la fraude, adressèrent à M. le préfet du Nord une lettre lui faisant connaître les faits relevés contre MM. Georges Louis Allart et Désiré Alfred Honoré de Roubaix, tous deux candidats.

A la suite d'une enquête faite par les soins de la préfecture, le jury d'Etat a été convoqué de nouveau à la date du 14 mai, pour statuer sur une réclamation fondée et faire subir un examen à quelques candidats; la préfecture a en même temps convoqué les deux candidats Allart et Honoré. Le jury d'Etat s'est rendu presque au complet (11 membres sur 13) le 14 mai, à 9 heures et demie du matin à la préfecture, après avoir constitué le bureau sous la présidence de M. Dieusset membre du jury, le secrétaire a donné lecture de la lettre de protestation concernant les deux candidats incriminés.

Après bien des contradictions le jury d'Etat a décidé de se rendre en groupe aux ateliers de M. X. de Lille, où les pièces avaient été faites à seule fin de se rendre compte s'il y avait eu fraude. Le jury en entier a reconnu la protestation du candidat fondée et de retour à la Préfecture il a discuté sur les mesures à prendre à l'égard des deux coupables.

Comme on le dit plus haut, la fraude ne concernait que la commission désignée pour apprécier le travail des candidats serruriers d'art. Comme membre du jury et de la commission j'ai fait cette proposition:

Convaincu que la fraude sur les pièces existe, je demande à MM. les jurés de rayer les candidats Allart et Honoré de la liste des jeunes gens dispensés; de plus que ces deux candidats n'aient plus le droit de concourir les années suivantes devant aucun jury d'Etat, mais plusieurs membres du jury ne faisant pas partie de la commission des serruriers d'art se sont opposés à la radiation et après une discussion assez longue la majorité des membres a décidé de procéder à un vote sur les deux questions que voici:

1° Radiation des deux candidats et le droit de ne plus se présenter dans aucun département les années suivantes.

2° Faire subir un nouvel examen aux deux candidats.

La première question mise aux voix a été rejetée, par 5 voix contre 3 et la deuxième acceptée par 5 voix contre 3.

Les deux membres qui ont voté avec moi pour la radiation ont dû comme moi s'incliner devant le vote de la majorité qui décidait de faire recommencer la pièce aux candidats.

Les deux candidats appelés se sont mis au travail et les pièces terminées nous avons constaté une grande différence avec les pièces présentées à l'examen du 22 avril: nouvelle preuve qu'il y avait eu fraude puisque les deux candidats ne pouvaient plus nous fournir deux pièces aussi bien faites que les premières, même en ayant eu plus de facilité pour travailler.

Ce que j'ai pu faire comme juré appartenant à la partie de la serrurerie d'art c'était après appréciation de diminuer les points que les candidats avaient obtenus à l'examen du 22 avril qui étaient de 43 points pour M. Honoré et 40 points pour M. Allart; et à l'examen du 14 mai, M. Honoré n'a obtenu que 37 points et M. Allard 34.

Signé,
Alfred MANFROY,
membre du jury d'Etat du département du Nord

PETITE CORRESPONDANCE

A. C. — Vous pouvez venir me voir tous les jours dès 4 à 7 heures. — *Lezennes.* Remettez à la gendarmerie une demande adressée au Ministre de la Guerre et accompagnée de copie de vos pièces militaires.

LE FACTEUR.

Etat-civil de Roubaix

Du 27 mai

Naissances — Gaston Dólie, rue de Toulouse, cour Therin, 19 — Julien Axters, rue Bernard, cour Magot, 10 — Albert Delreux, rue la Vigne, cour Bayart, 4 — Arthur De c mp, quai de Calais. — Germaine De Canne, rue Soubise, cour Saint-Jean, 24 — Jeanne Colin, rue Tuilerie, cour Lecomte, 4 — Albert Duerinck, rue Bernard, cour Boyaval 11 — René Deboosere, rue Decrême, 135 — Lucienne Carrotte, rue Saint-Joseph, 72.

Décès. — Georges Steelandt, 3 mois, rue Pierre-de-Roubaix, cour Flipot, 8 — Achille Delaplace, 14 jours, rue Rossini — Germaine Declerck, 2 mois 1/2, rue Brandeloir, cour Piat, 60 — Florimond Desmedt, 42 ans, Hôtel-Dieu — Irma Tiberghien, 52 ans, Hospice-Civil — Anna Pecqueur, 39 ans, Grande Rue, 15 — Désiré Waltel, 10 mois, rue Agen, cour Dhalluin, 57.

Publications de mariages. (Suite). — Entre: Urbain Duforest, 27 ans, sténographe, Grand'Rue, 55 et Louise Maurobert, 32 ans, cafetière, Grand'-Rue, 55 — Mathieu Mathonet, 33 ans, fileur, rue Richard-Lenoir, 1 et Rosalie Acrens, 22 ans, rue de Carligny — Gustave Schooneere, 38 ans, surveillant, rue de Menin à la Gare et Anna Agache, 39 ans, sans profession, rue de la Paix, 79 — Constantin Couvreur, 31 ans, marchand de lait, à Wattrelos et Hortense Opbroock, 30 ans, servante, rue Daubenton, 105 — François Pardoen, 27 ans, encolleur, rue de Maubeuge, cour Loridan, 6 et Charlotte Comyn, 19 ans, bobineuse, rue du Tilleul, 128 — Jules Deffrasnes, 27 ans, nickeleur, rue de Naples, 31 et Sidonie Debrauwère, 20 ans, bombrocheuse, rue de France, 39 — Alphonse De Graeve, 24 ans, mouleur, rue Longue-Chemise, 23 et Clarice Goethaler, 23 ans, ourdisseuse, rue Longue-Chemise, 13 — Victor Vandaele, 30 ans, sellier, rue des Vélocipèdes, 36 et Sidonie Ktuds, 32 ans servante, rue de Mouveaux, 11 — Achille Dumortier, 20 ans, teinturier, Quai de Rouen, 8 et Caroline Frokly, 18 ans, soigneuse, rue d'Alger, cour Foveau, 8 — Jean-Baptiste Lorieux, 48 ans, trieur, Roubaix et Marie Chevalier, 54 ans, ménagère, rue St-Eleuthère, 7 — Gustave Nisse, 26 ans, menuisier, rue de la Redoute, 119 et Eugénie Masquelier, 20 ans, employée, rue du Luxembourg, 42 — Albert Estreicher, 26 ans, mécanicien, rue Franklin, 172 et Marie Degryse, 19 ans, couturière boulevard Gambetta, 1 — Corneille Ledegen, 22 ans, peintre, rue Pierre Motte et Lucie Thybaert, 24 ans, giletière, rue Pierre-Motte — Henri Coteignie, 27 ans, apprêteur, rue Decrême, 197 et Euphrasie Lesage, 27 ans, soigneuse, rue Saint-Jean, 116 — Gustave Plouys, 24 ans, domestique, Wambrechies et Sidonie Lemay, 24 ans, journalière, Wambrechies — Jules Weyne, 34 ans, tisserand, Roubaix et Eudoxie Descheynser, 38 ans, soigneuse Tourcoing — Jean-Baptiste Théron, 26 ans, garçon de café et Elise Payen, 19 ans, sans profession, Liévin — Charles Guilmain, 21 ans, mécanicien, Roubaix et Marguerite Honore, 19 ans, sans profession, Tourcoing — Gustave Bail, 21 ans, boucher, Roubaix et Clémentine Noyez, 18 ans, sans profession, Lille — Georges Permeut, 22 ans, employé de commerce, rue du Coq-Français, 194 et Hélène Vandebeuque, 19 ans, couturière, rue Newcomen, 39. — Henri Comant, 22 ans, apprêteur, Escanaffles et Jeanne Rosseel, 19 ans, tisseuse, Roubaix — Louis Dabrul, 23 ans, voyageur de commerce, à Lille et Hortense Mahieu, sans profession, rue Pellaert, 148 — Henri Leërun, 21 ans, tisseur, rue de Fourmies et Marie Lebrun, 23 ans, ourdisseuse, rue de Fourmies.

Etat-Civil de Tourcoing

Du 25 mai

Naissances. — Marie Fonteyne, rue de Roncq — Marthe Vammarcke, rue Bus — Laure Paire, rue Latte — Césarine Dhont, rue de Mouveaux — Henri Deletombe, rue de Cambrai — Batiste Gigon, rue Nationale.

Décès. — Baptiste Putte, 7 mois, rue de la Cille — Julien Huys, 1 an, rue des Carliers, 197 — Louis Ddbar, 3 ans, rue des Carliers, 189.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 27 mai 1895.

A voir l'inactivité absolue du marché, on est tenté de croire que la série des Bourses d'été vient de commencer. Du début à la clôture, le 3 0/0 a coté le cours unique de 102,60, le 3 1/2 celui de 107,57.

Le Crédit Foncier se tient à 905.

Le Comptoir National d'Escompte conserve le cours de 592,50.

La Société Générale vaut 487,50 et le Crédit Lyonnais 817,50.

On demande à 188,50 les obligations 5 0/0 de la Compagnie Electrique de la Rive Gauche de Paris. Ces titres sont appelés à dépasser largement le pair.

En banque, les actions des Grandes fabriques de papier de Paris se négocient aux environs de 100 fr.

Dans le groupe des mines d'or, nous relevons le cours de 122,50 sur la Buffelsdoorn Estate.

La Lower Roodepoort se traite de 24 à 33.

La Monte Rosa est fermé à 143,75.

La Rand Fonciers Gold Lands restent sans changement à 27,50.

Nous apprenons que deux grandes Compagnies d'assurances sur la vie ont introduit une protestation devant les tribunaux contre la conversion des obligations 5 0/0 de la Compagnie des Chemins de fer de l'Est.

BONS PANAMA
LOTS du CONGO
délivrés en tous temps avec faculté de revente à des conditions particulières par la Maison
J. BULTÉ
Comptoir de Change
ROUBAIX, 35, Rue Neuve, ROUBAIX
ACHAT et VENTE à forfait de Titres négociables
Exécution rapide de tous ordres avec les Bourses de Paris, Lille, Bruxelles, Anvers, Londres, Amsterdam.
Souscription aux Emissions. — Versement. Conversion.
Paiement immédiat et sans frais des COUPONS présentés à l'échéance.
BOURSE DE LILLE ET BRUXELLES
Achat et Vente d'Actions de Charbonnages

—o—
Le Comptoir de change
A. Pajot & Ch. Lefebvre
Siège Social: LILLE: 69 bis, Rue Nationale.
Succursales: ROUBAIX: 6, rue de la Gare. WAZEMMES: r. Gambetta, 1ter
PAIE dès à présent tous les
COUPONS à échéances:
de Juin, Juillet et Août dont le taux est connu.
—o—
Opérations à Forfait — TITRES CONTRE ESPÈCES
Ordres de Bourse — TITRES CONTRE ESPÈCES

BOURSE DE LILLE

du 27 Mai 1895

EMPRUNTS (VILLES ET DÉPARTEMENTS)

Département du Nord 1870 (obl. 100), 109,50. Lille 1860 (obl. 100 f.) 116.

CHARBONNAGES (Actions)

Auchel le 1/12, 8 700. — Bruay (a. 500 t. p.). 14700. — Bully-Grenay, 2005. — Campagnac (a 1000 t. p.) 891,25. — Carvin (a 500 t. p.) 13 0. — Crespin (a 500 t. p.) 100. — Douchy 74 . — Lens 223,75.

Comptoir National d'Escompte DE PARIS
ROUBAIX 30, Grande-Rue | TOURCOING Rue Carnot
Escompte et Encaissement
Garde de Titres, Valeurs, Bijoux, etc
COUPONS PAYÉS
dès à présent échéance Juin, Juillet et Août.
Ordres de Bourse. Comptant et Terme.
DÉPOTS DE FONDS A ÉCHÉANCES
INTÉRÊT FIXÉ
à 4 ans et au-delà 4 o/o; à 3 ans 3 1/2 o/o; 2 ans 3 o/o.
Location de Coffres-forts depuis 5 fr. par mois

LES MÉDECINS conseillent à ceux qui souffrent de l'Estomac et qui ont la digestion difficile de prendre un remède énergique qui puisse faire disparaître rapidement *Crampes, Vomissements, Aigreurs, Nausées, manque d'appétit, Pesanteur d'Estomac, etc.*
Le remède recommandé par le médecin est le
GASTRIQUE FRANÇAIS
Il est composé de sucs de plantes médicinales recueillies dans les bois et dans les montagnes.
Le Gastrique Français est le meilleur et le plus énergique de tous les dépuratifs.
Dépot général: Pharmacie DIDRY
ROUBAIX, rue Notre-Dame, 32 (près la gare)
Dépôts à ROUBAIX: Pharmacies Boyaval, Delabaere, Hennequant.— A TOURCOING: Boyaval. — A LANNOY: Verdier. — A MOUSCRON: Fonder.
Faites prendre aux Enfants et aux personnes difficiles le
Purgatif-Vanille
le moins cher, le plus agréable et le plus efficace des purgatifs.
PRIX: Pour Enfant 25 Centimes. Pour Adulte 50 Centimes.
Seul dépôt: Pharmacie DIDRY, Roubaix Rue Notre-Dame, 32.

MAISON du TAPIS
LINOLÉUM
en toutes largeurs et qualités (importation directe)
Moquettes, Foyers, Carpettes
TAPIS D'ORIENT
PORTIÈRES & TENTURES
Occasion: LE TRÉANON
Joli Tapis de Table, frange, toutes nuances: 150 × 150 5 fr. 90.
Seule adresse: **E. DUJARDIN & Cie**
9, rue du Vieil-Abreuvoir, 9
ROUBAIX
N.-B. — Envoi franco d'échantillon sur demande.

Le *Phosphate de fer de Leras*, docteur ès sciences, restitue au sang le fer et aux os le phosphate qui leur manque; aussi est-il ordonné aux enfants et aux jeunes filles pâles, délicats, privés d'appétit, qui souffrent dans leur développement; il donne à l'organisme la force nécessaire pour résister à l'anémie.

La grossesse est en général accompagnée de vomissements douloureux; rappelons aux jeunes mères qu'ils sont la plupart du temps combattus par le *Vin de Peptone de Chapoteaut* qui, du reste, permet de nourrir artificiellement tous les malades qui ne peuvent digérer les aliments.

GUÉRISON
CERTAINE ET RADICALE
Des MALADIES SECRÈTES ET DES MALADIES DE LA PEAU
Dartres, Eczémas, Ulcères Variqueux
Traitement rationnel par
M. VANDENDRIESSCHE
Médecin-Spécialiste
6, rue Puébla, Lille
POMMADE ANTIDARTREUSE
La meilleure, la plus efficace et la plus recommandée contre les Dartres, Eczémas, démangeaisons.
2 fr. 25 le pot; 2 fr. 50 par mandat-poste.
CONSULTATIONS GRATUITES
tous les jours de 9 h. à midi et de 3 à 5 h.
NOTA. Notice spéciale gratis sur demande.

Presque toutes les jeunes filles sont anémiées par l'appauvrissement de leur sang; le phosphore donne des forces, le fer enrichit le sang appauvri; aussi le médicament par excellence est le *Phosphate de fer soluble de Leras* qui vivifie l'organisme, restitue au sang sa composition altérée et s'impose à l'attention des mères prévoyantes.

VINS des COTES du ROUSSILLON
Expédition du propriétaire au consommateur
40 médailles en argent, diplôme d'honneur, hors concours, membre du jury, croix du Mérite agricole, médaille d'or au concours général agricole de Paris.
Vins de liqueur. Vins de table
Le prix courant est envoyé sur demande.
François MONTAGNE, viticulteur à Maury (Pyrénées-Orientales). 28a.38m

PILULES STANDAERT
le meilleur
DÉPURATIF du SANG
Le Dépuratif le moins coûteux.
PRIX: 1 FR. 50 LA BOITE (FRANCO PAR POSTE)
Les PILULES STANDAERT font disparaître à jamais les **IMPURETÉS DU SANG**
Les **PILULES STANDAERT** sont un remède infaillible contre la **CONSTIPATION**, la **MIGRAINE**, le **MANQUE** d'**APPÉTIT**, les **MAUVAISES DIGESTIONS**, les **AIGREURS**, **LOURDEURS DE TÊTE**, etc.
Phie A. ROUSSEAU, 54, Rue de Rome, Paris.
DÉPÔT GÉNÉRAL POUR LE NORD:
Phie BRUNEAU, 71, Rue Nationale, LILLE.
Tourcoing: Dépôt chez M. BRUNEAU, pharmacien.

FORCE MOTRICE ECONOMIQUE
MOTEUR NIEL
22, R. LAFAYETTE, PARIS
MOTEURS A GAZ ET A PETROLE
DUGAUQUIER, Rt, 13, rue Deschodt, Lille.

Rien de plus commode pour préparer instantanément l'eau artificielle gazeuse de Vichy, que les Comprimés de Vichy, fabriqués avec les *Sels Vichy-Etat*, c'est-à-dire les sels naturels extraits à Vichy des sources de l'Etat. Sans valoir l'eau naturelle, l'eau même des Célestins, de la Grande-Grille ou de l'Hôpital, l'eau artificielle gazeuse obtenue avec les Comprimés s'en rapproche le plus possible et présente la même composition minérale.

Anvers, 28 mai.

Peignées allemandes de la Plata

Contrat B

Mai, 000 .f.; juin, 362 .f.; juillet, 365 f.; août 365 .f.; septembre, 365 .f.; octobre, 365 .f.; novembre, 367 .f.; décembre, 367 .f.; janvier, 370 .f.; février, 372 .f.; mars, 372 .f.; avril, 375 .f.

Ventes 175,000 kilos.

Contrat C

Peignées françaises de la Plata

En disponible, il a été traité 42 balles de la Plata en suint.

Marché calme.

Bourse commerciale de Paris

Farines: 12 marques.

	Ouv.	Clôt.		Ouv.	Clôt.
Mai	45 35	45 35	J.-A	46 15	46 10
Juin......	45 60	45 70	4 dern...	46 65	46 85

Marque Corbeil (clôture): 49 —

Blés

Mai	20 35	20 35	J.-A	21 —	20 90
Juin......	20 50	20 50	4 dern...	21 35	21 80

Seigle

Mai	11 50	11 75	J.-A	12 50	12 40
Juin......	11 45	11 65	4 dern...	13 25	13 —

Huile de Colza			Huile de Lin		
Courant..	48 75	49 50	Courant..	48 25	48 50
Juin......	49 25	49 50	Juin......	48 —	48 50
J.-A	49 25	49 75	J.-A......	49 —	49 25
4 dern...	49 50	49 75	4 dern...	48 25	48 50

Sucres blancs

Courant............	29 —	29 62
Juin..................	29 12	29 75
Juillet-Août......	29 50	30 12
4 d'octobre........	30 50	30 62
Roux 88°............	— —	28 25

Raffiné 99 50.... — 99 50

Alcools

Courant............	32 25	32 25
Juin..................	32 50	32 50
Juillet-Août......	32 75	32 75
4 derniers........	33 —	33 —
Disponible.........	32 25	— —

Marché de la Villette du 27 mai

Espèces	Am.	Vendus	Prix 1re q.	Prix 2e q.	Prix 3e q.
Bœufs........	2585	2240	1 44	1 32	1 24
Vaches........	542	478	1 48	1 34	1 25
Taureaux......	196	184	1 24	1 22	1 14
Veaux..........	1494	1295	2 18	1 98	1 80
Moutons......	13063	12250	2 —	1 80	1 60
Porcs..........	2382	2331	1 48	1 40	1 26

BOURSE de PARIS

Valeur	Cours	Valeur	Cours
3 o/o ..... cpt.	102 60	Ville Paris 1871	419 ..
terme	102 62	— 1871 1/4	109 ..
3 o/o am. cpt.	101 10	— 1875	565 ..
terme	101 17	— 1876	562 ..
3 1/2 1894 cpt.	107 40	— 3 o/o 83	415 ..
terme	107 47	— 1/4 1886	104 ..
Banq. de France	3675 ..	— 1892	336 75
Banque de Paris	800 ..	— 1/4 1892	97 ..
Comp'. d'Escom.	592 50	Ville Marseille	410 50
Crédit Foncier	910 ..	Ville Bordeaux	121 ..
Crédit Industriel	659 ..	Ville Lille 1863	116 ..
Crédit Lyonnais	818 ..	— 1893	508 50
Ce Fonc. France	175 ..	Ville de Lyon	102 50
Crédit Mobilier	85 ..	Roubaix-Tourc.	47 50
Société Générale	496 50	Foncières 1877	402 ..
Est	965 ..	— 1879	497 ..
Paris-L-Méditer.	1476 ..	— 1883	466 50
Midi	1320 ..	— 1885	496 75
Nord	1830 ..	Commun. 1879	501 ..
Orléans	1575 ..	intérêt réduit	488 25
Ouest	1091 ..	— 1880	499 25
Est Algérien	613 ..	— 1891	396 75
Gaz Parisien	1087 50	— 1892	507 50
Transatlantique	361 ..	Banq. hypothéc.	583 ..
Suez	3260 ..	— 3 o/o	463 25
Omnibus Paris	1082 ..	Bône-Guelma	466 50
Dynamite	600 ..	Est 3 o/o nouv.	474 ..
Egypte 3 1/2	102 50	Lille-Béthune	471 ..
Autriche 4 o/o	102 90	Méditerran. 3 o/o	475 ..
Hongrois 4 o/o	103 75	Paris-L.-M. anc.	477 ..
Espagne ext. 4o/o	73 25	— nouv	474 ..
Portugais	25 50	Médoc	427 75
Italien 5 o/o	89 75	Midi 3 o/o nouv.	473 ..
Turc 4 o/o	25 95	Nord-Est	475 ..
Banq. pays Autric.	586 ..	Orléans 1884	473 50
Banq. Ottomane	726 ..	Ouest 3 o/o nouv.	475 ..
Nord de l'Espag.	97 ..	Picardie-Flandr.	473 ..
Saragosse	150 ..	Lombardes	300 ..
Fives-Lille	611 ..	Bons de la Presse	14 50
Russe 1867-1869	101 25	Bons 100 au port.	78 50
— 4o/o 1880	101 20	Bons à lots algér.	71 25
— 4o/o 1889	103 80	Panama 5 o/o	[illegible]
— cons. 4 o/o	103 ..	— 3 o/o	31 50
— 4 o/o 1890	103 60	— 4 o/o	38 ..
— 3o/o 1891	93 52	— nouv. 6o/o	36 ..
— 4o/o 1893	104 60	— 2e sér.	35 ..
— 3 1/2 1894	98 60	— 3e sér.	98 ..
Ville Paris 1855-60	640 ..	— à lots	147 ..
— 1865	562 50	— 210 p.	298 ..
— 1869	427 ..	— bons à l. 89	147 25

Imprimerie de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing
Le Gérant: E. DUGARDIN